





ETUDE DU PERIMETRE D'EPANDAGE DES BOUES DE LA STEU DE VILLEDIEU-LES-POÊLES (MANCHE)

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

**Rubrique 2.1.3.0 : épandage des boues issues du traitement des eaux usées,
dont la quantité de boues est :**

Inférieure à 800 t MS

Ou azote total compris entre 0.15 et 40 t/an

 <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement BASSE-NORMANDIE</p>	<p>FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 Version du 3 mars 2011</p>	 <p>NATURA 2000</p>
---	--	--

AVERTISSEMENT PRÉALABLE : ce formulaire n'est pas adapté aux programmes, plans ou projets qui sont soumis à étude d'impact, notice d'impact ou autre rapport environnemental. La démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 est à mener dans le cadre de ces procédures et fait l'objet d'un rapport en conformité avec les dispositions propres à chacune d'elle (exemple : étude d'impact ICPE, dossier loi sur l'eau...).

De même, un formulaire-type existe également pour les organisateurs de manifestations sportives soumis désormais au régime d'évaluation des incidences. Celui-ci est disponible sur le site internet de la DREAL de Basse Normandie : www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr , rubrique "biodiversité"

A quoi sert ce formulaire ?

Les projets qui ont lieu dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur la biodiversité qui a justifié leur désignation.

Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Quels sont les points-clés de mon projet sur lesquels l'administration portera son attention ?

*Ce formulaire est avant tout destiné aux porteurs de projets qui estiment pouvoir démontrer simplement à l'administration l'absence d'incidence prévisible de leur projet sur un site Natura 2000. **On entend ici par "projet" l'ensemble des documents de planification, les projets, les manifestations sportives, les travaux...** soumis réglementairement à évaluation d'incidences. Le formulaire permet, par une comparaison entre le projet et les enjeux du site Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur un site Natura 2000 et de s'affranchir d'une étude approfondie s'il peut être démontré par ce formulaire l'absence d'incidence.*

Par qui ce formulaire doit-il être renseigné ?

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, avec les informations qui lui sont accessibles. Vous trouverez des adresses utiles en page 8 pour vous aider. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence, après évaluation des impacts et présentation d'un argumentaire étayé en ce sens

Pour qui ?

*Une fois complété, ce formulaire doit être fourni au **service administratif instruisant le projet** pour lui permettre de poursuivre l'instruction de la demande d'autorisation.*

!/ ** Joindre **obligatoirement une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) sur une carte au 1/25 000e, un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.). Le cas échéant, joindre une carte illustrant l'étendue géographique du territoire sur lequel les incidences peuvent se faire sentir.

Coordonnées du porteur de projet :

Intitulé du projet : **Epandage des boues**

Nom du demandeur : **Collectivité de Villedieu-les-Poêles/Rouffigny**

Société : Station de traitement des eaux usées de Villedieu-les-Poêles

Commune(s) et département(s) concernés par le projet : **MANCHE**

BESLON, BOURGUENOLLES, FLEURY, LA BLOUTIERE, LA COLOMBE, LA LANDE D'AIROU, PERCY-EN-NORMANDIE, SAINTE-CÉCILE, VILLEDIEU LES POÊLES/ROUFFIGNY

Adresse du demandeur : **Place de la République**

50 800 VILLEDIEU-LES-POÊLES ROUFFIGNY

Téléphone : **02 33 61 00 16** Fax : .. /

Email : eau.asst@cnavilledieu.fr

1. Description du projet

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Epandage des boues issues du traitement des eaux usées de la station d'épuration de Villedieu-les-Poêles / Rouffigny.

L'innocuité des boues est détaillée dans le dossier de plan d'épandage

b. Localisation et cartographie

Département : **MANCHE**

Commune(s) : **BESLON, BOURGUENOLLES, FLEURY, LA BLOUTIERE, LA COLOMBE, LA LANDE D'AIROU, PERCY-EN-NORMANDIE, SAINTE-CÉCILE, VILLEDIEU LES POÊLES/ROUFFIGNY**

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 : Oui **Non**

Nom du site : Bassin de l'Airou (SIC/ZSC) code FR2500113

Nom du site : **code FR25.**

Hors site Natura 2000 A quelle distance ?

A En bordure (km) du site (nom) : Bassin de l'Airou

A (m ou km) du site (nom) : .

c. Etendue du projet

Emprise au sol du projet : 199.99 (ha)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Emprise linéaire en phase chantier : **0 (m / km)**

- Emprise linéaire en phase d'exploitation ou de fonctionnement : **0 (m / km)**

Préciser si le projet comportera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations sportives : décrire les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Néant

d. Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Projet, manifestation : **diurne** / nocturne

- Durée précise si connue : **3 à 4 (jours / an)**

ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : **printemps principalement** (de tel mois à tel mois)

ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Aucun rejet dans le milieu naturel

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2. Caractérisation de la zone d'influence du projet

La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Émission de poussières, de vibrations
- Pollutions chimiques
- Réalisation de pistes de chantier, circulation
- Réalisation de parkings, de stationnements
- Gestion et circulation du public
- Rupture de corridors écologiques
- Perturbation d'une espèce
- Bruits

Autres incidences Aucune incidence

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE NORMANDIE

3. Milieux naturels et espèces Natura 2000

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet.

Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNÉS :

	TYPE DE VÉGÉTATION (Habitats naturels)	Composition du site	Commentaire sur l'incidence du projet
Milieux ouverts	Prairies naturelles		
	Prés maigres		
	Landes sèches		
	Haies		
	Arbres têtards		
	Autres : Terres arables		
Milieux forestiers	Forêts caducifoliées	10 %	Zone non concernée par les épandages
	Landes boisées		
	Autres : Vergers et plantations	40 %	Zone non concernée par les épandages
Milieux rocheux	Falaises, escarpements		
	Affleurements rocheux		
	Eboulis		
	Cavité à chauve-souris		
	Autre :		
Milieux humides et aquatiques	Marais		
	Landes humides		
	Mares		
	Fossés		
	Cours d'eau		
	Herbiers aquatiques		
	Prairies améliorées	9 %	Zone non concernée par les épandages
	Tourbières		
	Gravières		
	Prairies humides	40 %	Zone non concernée par les épandages
	Autre : Eaux douces intérieures	1 %	Zone non concernée par les épandages
Milieux littoraux et marins	Falaises		
	Récifs		
	Herbiers de zostères		
	Plages et bancs de sable		
	Dunes		
	Prés salés		
	Lagunes		
	Autres : Estuaire, vasières		
Autre type de milieu	Mer, bras de mer		



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LISTE DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNÉES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes
(consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Commentaires sur l'incidence du projet
Plantes		
Mollusques	Mulette perlière, Moule perlière	Aucune incidence
Crustacés		
Insectes	Cordulie à corps fin	Aucune incidence
Poissons	Truite de mer	Aucune incidence
	Lamproie de Planer, rivière et marine	Aucune incidence
	Saumon atlantique	Aucune incidence
	Chabot commun	Aucune incidence
Amphibiens, reptiles		
Oiseaux		
Mammifères		

L'Airou fait partie des rivières reconnues d'importance nationale pour la reproduction des salmonidés migrateurs.

Les épandages auront lieu hors zone Natura 2000 et n'auront aucune incidence sur les espèces protégées présentes.

4. Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

**Épandage des boues solides chaulées sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.
L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel : Oui Non

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) :

**Épandage des boues solides chaulées sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.
L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce :

Oui Non

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration...):

**Épandage des boues solides chaulées sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.
L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces : Oui Non

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.

- une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?

NON : ce formulaire accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

OUI : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A (lieu) : **Dol de Bretagne**
Le (date) : **18/07/2023**

Nom, fonction et signature : **Pillevesse Michaël**
Ingénieur d'études



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

Informations de base :

Site Internet www.natura2000.fr

Informations sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000

Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie, Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 :

Site Internet de la DREAL : www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Carte des sites Natura 2000

Site de cartographie en ligne de la DREAL (**C ARMEN**, onglet **Patrimoine naturel**) :

Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données) :

Site du Muséum d'Histoire Naturelle <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

Conseils et expertise pour chaque site :

Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.